

354

COMMISSION chargée de l'examen de la proposition de loi, ADOPTÉE PAR LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS, relative à l'élection des Chambres de commerce et des Chambres consultatives des Arts et Manufactures (N° 152, année 1901.)

(Nommée le 21 mai 1901.)

MM.

- 1^{er} BUREAU : RICHARD WADDINGTON.
2^e — OURNAC.
3^e — DURAND-SAVOYAT. *Versant*
4^e — POIRRIER. *Président*
5^e — EXPERT-BEZANCON.
6 — SAVARY. *Rapporteur*
7^e — BIDAULT. *Secrétaire*
8^e — VICTOR LOURTIES.
9^e — CORDELET. *Président*



12

13

14

Séance du 23 Mai 1901.

La Commission relative à l'élection des Chambres de Commerce
a nommé :

- Président : M. Cordolet ;
- Secrétaire : M. Bidault ;
- Rapporteur M. Durand-Foyat.

Le Président

J. Cordolet

Le Secrétaire

Ch. Bidault

Séance du 19 mars 1902.

M. Davary nommé dans son précédent sin-
gular et placé à M. Durand. Davary qui
a demandé à être remplacé, dans l'acte et son
rapport qui est approuvé par la C^m

Le Président

J. Cordolet

Le secrétaire

Davary

Paris le 17 juin 1902.

Présents. M. M. Cordet, président, Esprit-Besangny,
Lourde, Ournat, Poissin, Waddington, Desary

M. Poissin, communique à la C^{on} une lettre de
la Chambre de Commerce de Paris relative à un avis de son
dernier bulletin.

M. Esprit-Besangny communique une lettre de la Ch.
de Com. de Lille, dans laquelle elle se dit en faveur de
l'extension du vote électoral demandée par M. Leydet.

M. Leydet est entendu. Il répondit ce qu'il a
dit en séance de finat et, après échange d'explications,
n'ajoute rien de la question de l'extension.

La C^{on} maintient ses divisions antérieures quant
au délai de 15^e entre les deux tours de scrutin et à la
résolution de l'art. 6 (vote par lettre).

Elle décide de laisser au sujet de la loi de 1883
la pose de vote, conformément à ce qui a été fait par
les studios consulaires aux termes de la loi de 1883.

Elle refuse la demande de la Ch. de Com. de Paris
tendant à imposer une déduction aux candidats.

Elle résume par décret de l'extension, art. 2,
et la disposition transitoire proposée par la Ch. de
Com. de Paris en faveur des notables qui font actuellement
partie des listes et maintient celles par les députés
de l'art. 2 et la proposition.

Elle décide de la laisser pour l'intermédiaire de
son Président et avec le concours du gouvernement
sur la composition actuelle des listes d'élus des
grands villes de France rapprochés de dispositions relatives
à la Proposition et à celle de M. Poissin tendant à
étendre l'extension aux 4^e et 5^e classe des tableaux
de la loi de 1883.

Le Président
Esprit-Besangny

Le secrétaire
Lourde

Séance du 6 novembre 1902

Présents Mr. Cordelier Académ. Poitiers, Saravy,
Waddington, Expert Régulier Luchette

Monsieur Cravillon Ministre du Commerce entendu

Mr le ministre indique l'urgence & un mouvement
arrêté impatiemment de l'extension de suffrages
Défaute de taxe spéciale, système censitaire
Pour les électeurs aux Tribunaux de Commerce
Pavimer fait allusion au longue chambre
de Commerce de Lyon

Le Ministre réclame avec de nombreux additions
la loi de 1889.

Observations de Mr. Waddington

electoral des ouvriers d'industrie

Mr le Ministre se plaint que des chambres
de Commerce sont inexistes.

Mr Turmouze président Chambre Commerce de Paris

S'etonne que le Ministre Waldeck Rousseau
ayant trouvé acceptable le projet voté par la
Chambre de Commerce & que aujourd'hui
à si court délai on le trouve mauvais.

Edifié sur la liste intégrale pour le Tribunal
après l'avoir approuvé la pratique la lui
laime regretter & il en redoute la pratique pour
les Chambres de Commerce

Les uns paieront

les autres pas

} pour voteront

Suppression de l'impôt

Député des Chambres de Commerce

Embarras pour l'Etat, empêché d'emprunter
pour les ports & autres sans le concours
des Chambres de Commerce

F. S. 11 p.

4
La Chambre de Commerce de Paris et depuis
deux ans donne 1700 000 à l'Etat.

Office propre industrielle, laboratoires essais
demande Millérand, œuvre nationale
1150 000 donnés par la Chambre de Paris
Le prêteur a donné sur signature gages
par les centimes additionnels

Telephones 600.000^T compte courant à 3%
remboursement aléatoire, 2% payés
par la Chambre

1000 000 Office du Commerce Extérieur
poussé à l'Etat

Esperer que les Syndicats sans l'entêtement
de Haus, aient fait même quelques ministres
Ce sont des personnalités notables non pas
les plus grandes sommités.

Au moins de tant de Chambres de Commerce
Appréhension des Chambres de Commerce anglaises
Encore une parole aux oeufs d'or à faire percer
M^r Poincaré rappelle que la Chambre de
Commerce avait fait valoir les desirs de
ceux qui ne voulaient pas être priés du
~~Etat~~ ^{Etat} qu'ils avaient obtenu

M^r Turmann d'après du système actuel
avaient été amablement aidés à être inscrits -
à satisfaire leur désir de posséder la titre noble
M^r Poincaré ? pense pas que la limite est
bonne & obligeant à la 2^e classe
M^r Poincaré ? éligible sans être élu

Le Secrétaire

Ch. Rapin-Meynier

Le Président

P. Poincaré

Reprise de la séance 4 heures

5

- M. Perrin sollicite les remerciements
parvenus à la Commission
- M. Saravy rapporteur en donne connaissance
- M. Currier les commente & les discute
- M. Waddington combat la proposition
de M. Perrin d'étendre aux 4^e & 5^e -
M. Perrin réplique
- M. Expert Nyanon indique que le
système proposé par M. Perrin pris
en considération ne sera par adopté
mais partiellement transformé en l'ajoutant
- M. Saravy expose comment la contribution
spéciale n'a pas en réalité le même
caractère politique qu'elle a eue
dans le régime politique
Le nouveau système d'ala le fait de
rencontrer des limites, fonctionnera
automatiquement sans arbitraire
- M. Perrin se refuse de formuler son amendement
ou de ne pas le faire
- M. Waddington rappelle que M. Heilmann
a voulu reprendre forme la proposition
antérieurement formulée par M. Heyde
l'affrage universel
La Commission repousse le système de rien
qu'elle n'a pas adopté celui de M. Perrin
- En pare lecture le Sénat a adopté l'addition
les femmes ne sont pas éligibles mais seulement
électrices (Art 3)

T. J. V.

Art. 5. majorité absolue 1^{er} tour mais encore
le 1/4 des électeurs inscrits

Art. 17

Le jour Dimanche n'étant pas exclusivement
fixé.

La Commission estime qu'un rapport est
nécessaire après l'enquête qu'elle a faite

Le Secrétaire

Le Président

W. Dupuy-Meyan

F. Guérin

Liane du 25 novembre 1902

Présents M^r. Cardes, Waddington, Jorreaux,
Taranzy, Durand, Bidault-Louvettes,
M^r Leydet assisté

Audition du Comité Republicain du
Commerce et de l'Industrie

M^{rs} Mascuraud, Auvois, Charannes, Cahen

M^r. Cahen lit un mémoire historique d'abord
loi de 1898 se change que date
Dépôt de leur mémoire

Le Secrétaire

Le Président

W. Dupuy-Meyan

F. Guérin

Séance du 24 Mars 1904
Présents MM^s Cordelet, Savary, Expert-Hyacinthe,
M^r. Bourrier qui s'excuse pour se rendre
en la Com^{te} du Travail enfants & adultes

Audition de M^r. Jules Caban

Les Com^{tes} qui jusqu'ici alors ont fait la
Sélection des Notables Electeurs Chambres de Commerce
ont le plus souvent négligé le point de vue
des Classes de patentés

Paris 174 000 patentables 27419 3^e classe class
121 000 4^e 5^e & 6^e

- Bordeaux, Chateauroux, Angers, Alençon, Le Mans, etc.
- elles mêmes, Bordeaux pour ses exploitations utiles
- non electeurs, non éligibles

4^e classe Entrepreneurs Mécaniciens et, etc. ---
conclut à l'admission des 4^e 5^e et 6^e classes

- Art: 5 election de deux 1^{er} tours - non acceptable
- Demandeur pour non choisi absolument.
- maintenant 5 années de patente pour être éligible
- vote correspondance Dangereux, distance
devent être la base.
- moyenne patente Paris 156.63 001 ou 0,015
enquête préfets, Chambres Commerce, Syndicats
Ministère fera désignation de catégories

Le Secrétaire
M^r. Expert-Hyacinthe

Le Président
P. Savary

Séance du 1^{er} Juillet 1906.

Présents : M^{rs} Cordet, Président, M^{rs} Lourtis, Lavy, Poiret
M^{rs} Bidault et Esprit. Absence.

Après avoir entendu le rapporteur M^{rs} Lavy et après
un échange d'observations entre M^{rs} Cordet, Lavy,
Poiret et Bidault, la Commission décide tout d'abord
qu'il y a lieu de remplacer M^{rs} Durand
Lavyet délégué. (3^e bureau)

Le Secrétaire.

Ch. Bidault

Le Président

J. Lavy

Séance du 30^e 9^e 1906.

Présents : M^{rs} Cordet, Président, Lourtis, Lavy, Poiret, Bureau
Fessard et Bidault absent.

Après avoir entendu un très long et très intéressant exposé
du rapporteur M^{rs} Lavy, la Commission décide de se réunir à
vendredi prochain 7 Décembre, pour prendre une résolution
définitive.

Le Secrétaire.

Ch. Bidault

Le Président

J. Lavy

Séance du 21 Février 1907.

Présents : M^{rs} Cordet, Président, Savary, Poirier, Waddington, Expert-Astruc, Ournac et Bidault secrétaire.

Après avoir entendu M^{rs} Waddington, Savary, Poirier, Cordet, la Commission décide de sejourner à mercredi prochain 26 Février à 2^h, pour continuer la discussion, entendre le Ministre du Commerce, et statuer définitivement sur le rapport de M^{rs} Savary.

Le Président,

H. Bon Savary

Le Secrétaire

Ch. Bidault

Séance du 27 Février 1907.

Présents M^{rs} Cordet, Président, Savary, Poirier, Waddington, Cordet, Expert-Astruc, Tisserand, Ournac et Bidault secrétaire

+ M^{rs} J. Lohu
Secrétaire Général
du Comité républicain
du Commerce et de
l'Industrie.

l.f.

M^{rs} le Ministre du Commerce n'étant pas venu à la convocation, la Commission après avoir entendu M^{rs} Poirier et Waddington s'est réunie le vendredi 27 Mars, pour entendre M^{rs} Doumergue.

Le Président,

H. Bon Savary

Le Secrétaire

Ch. Bidault

Séance du 1^{er} Mars 1907.

Présents : M^{rs} Cordet, Président, Tenaud, Whittington, Porcien
Lombès, Ournier, Leroy et Bidault secrétaire

M^r le Ministre de Commerce assiste à la séance.

Après un exposé de la question par M^r le Ministre de Commerce
et un échange d'observations entre tous les membres présents, le
Commissaire s'ajourne, ce Vendredi 1^{er} Mars et revient,
pour entendre le Président des Chambres de Commerce.

Le Président.

H. Cordet

Le Secrétaire.

Ch. Bidault

8 min.

M^r Tenaud est venu rapporter

H. Cordet

le secrétaire

Ch. Bidault

- Séance du 7 Juin 1907 -

Présents: M^r Cordet, Président, Tourné, Waddington, Poirier
Courtes, Ouzon et Bidault soutiens. Lavy
rapporteur. M^r Lepoint-Beyroux s'abstient par lettre.

M^r Lavy fait un exposé général sur la
réforme relative à l'extension de l'électorat des Chambres
de Commerce.

Le projet ~~conclut~~ Les conclusions de ce projet
mis en vote par M^r le Président sont adoptées par
un vote unanime contre trois.

À la suite de ce vote, M^r Cordet déclare
ne pouvoir continuer la Présidence.

La Commission exprime à M^r Cordet ~~son regret~~
~~de~~ tous les regrets qu'elle éprouve de cette division
et procède à son remplacement en nommant à l'unanimité
M^r Poirier.

La Commission s'ajourne à mardi 2 heures.

Le Secrétaire.

Ch. Bidault

Le Président
L. Lavy

Séance du 12 Juin 1907

Présents : M^{rs} Poirier, Président, Savary, Cordet, Ferrard,
A. Midault secrétaire, Lourdes, Expert-Meynier & Ormeau.

M^r Savary rapporteur fait l'exposé du projet de loi; occasionnellement
après discussion, tous les articles du dit projet sont adoptés, avec
un amendement de M^r Ferrard au toisant le vote qui correspondait
au chapitre; et ce à l'unanimité.

Enfin, on a vu comme le projet de loi adopté par la
Chambre des députés relatif à l'élection des tribunaux
Elle invite le rapporteur à l'Assemblée de Commerce, et à l'élection des juges consulaires,
à déposer son rapport la Commission afin qu'il y ait lieu d'adopter une législation
la plus tôt possible. unique pour ^{toutes les élections consulaires} ~~les élections consulaires~~ avec le double
principe de la déclaration de candidature et de vote par
correspondance, restant ainsi le vote du dit projet. Le Président

Le Secrétaire.

Ch. Midault

M. Poirier

Séance du 9 Juillet 1907

Présents : M^{rs} Poirier, Président, Savary, Cordet, Ferrard, Ormeau
A. Midault.

Après addition, la Commission, à l'unanimité, adopte les
deux rapports suivants de M^r Savary, relatifs :

- 1^o à l'extension de l'électorat des Chambres de Commerce;
- 2^o — — — — — des Tribunaux de Commerce

et invite son rapporteur à déposer les dits rapports, sur le bureau du
Séant, à la séance de ce jour.

Le Président.

Le Secrétaire.

M. Poirier

Ch. Midault

Séance du 5 Nov. 07

Présents : MM. Poirier, ^{Président} Savary, ^{Rapporteur} Waddington, Courtès,
Lépillard, Desançois, Cordellet, Oumac, Secrétaire -

M^r Savary s'accorde avec le Gouvernement
présente certaines modifications de détail, dans le
texte, qui sont adoptées par la Commission -

Sont déposés, les amendements proposés par
M^r Waddington et M^r Gourju -
le Secrétaire. le Président :

C. Oumac

Séance du 11 g^{le} 1907

Présents : M^r Poirier, Président; Nidaud, Lantier, Waddington
Courtès et Savary rapporteurs.

M^r Savary s'explique sur l'amendement Courrou ainsi conçu dans
les conclusions : les trois quarts des membres des Chambres de Commerce
sont élus au scrutin de liste pour toute la circonscription par les
électeurs portés sur la première partie de la liste électorale.

L'autre quart est élu dans les mêmes conditions par les électeurs
portés sur la seconde partie de la liste électorale.

M^r Savary s'explique ensuite sur l'amendement Gourju ~~basé~~
sur la répartition des sièges ~~add. cette proposition~~ ~~serait~~ ainsi : l'élection
aux deux sièges se fait exclusivement par les électeurs appartenant
aux industries ou groupes d'industrie et de professions commerciales
auxquels les sièges auront été attribués.

M^r le Ministre du Commerce et alors introduit et entend
sur les deux amendements ci-dessus.

Après délibération, la Commission rejette les amendements
~~Savary~~ ~~Gourju~~ Gourju et Courrou, qui adopte la proposition
Courtès ainsi conçue : la répartition ~~des sièges~~ ~~et~~ des
groupements et le nombre des sièges attribués à chacune de
ces groupements dans une Chambre de Commerce ou une

Chambre consultative avant de droit après avoir entendu et
concordant du Court Edrial, de la Chambre de Commerce
de la Chambre de Commerce, ou de la Chambre consultative.

Le Président.

Le Secrétaire

J. Courtes

Ch. Bidault

Séance du 19 Novembre 1887.

Président: M. Courtes; Secrétaire, M. Bidault.

Présents, M. Courtes, Leroy, Waddington, Esprit Magnan, Leroy, Durand et Bidault.

M. Leroy a la parole pour expliquer l'économie de l'amendement
déposé par M. Poirier pour avoir pour but de répartir entre
les 3 groupes vivants les électeurs des Chambres de Commerce.

1. Electeurs vivants aux talles de B et C au sens à la loi du 17 Juillet
1880 A ces talles les modifications correspondantes au sens des lois
subséquentes et tous les non-electeurs vivants à l'art. 1^{er} de la loi du 8^{er} 1883.

2. Electeurs vivants aux quatre premières classes du talles A;

3. Electeurs vivants aux quatre dernières classes du talles B.

M. le Ministre a également entendu.

M. le Ministre a accepté l'amendement à la condition que
chaque catégorie eût droit à un quart, en choisissant le
nombre des Membres des Chambres de Commerce.

Enfin, après un vote définitif, le C^o décide de renvoyer M.
Poirier, renvoie la discussion à mardi.

Le Secrétaire.

Le Président

Ch. Bidault

J. Courtes

Séance du 26^e 9^e 1907.

Président: M^r Poirier; Secrétaire: M^r Bidault.

Présents: M^r Poirier, Président, Lamy, Expert Agucou, Ouvreux, Warington, Ternard, Cordet, Loustier et Bidault.

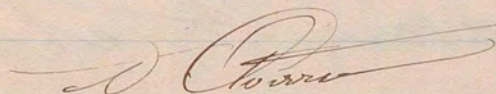
M^r le Ministre est entendu sur le texte de l'art. 6, sur l'amendement Poirier et sur le texte proposé par le réunion des Rendants de la Chambre de Commerce.

M^r le Ministre accepte l'amendement Poirier avec certaines modifications et il dépose un texte.

Le texte mis aux voix est adopté par six voix contre trois.

Le Président,

Le Secrétaire,



Ch. Bidault

Séance du 3 Décembre 1907.

Président: M^r Poirier; Secrétaire: M^r Bidault.

Présents: M^r Poirier, M^r Bidault, Cordet, Loustier, Warington, Expert Agucou, Ternard, Ouvreux et Lamy.

M^r Lamy est entendu sur son amendement déposé en son nom sous le nom de M^r Rivet à la dernière séance.

M^r Rivet est également entendu.

L'amendement Lamy et Rivet est adopté par six voix contre 3 et abstention.

L'amendement Cordet est également adopté par six voix contre 4.

Le Commissionnaire met à l'ordre du jour son texte.

Le Secrétaire

Le Président.

Ch. Bidault



Séance du 4^{ème} 1907.

Président M^r Poirier; Secrétaire M^r Midault.

Présents: M^r Poirier, Savary, Waddington, Ourme, Esprit-Magnan, Courtier, Cordélet et Midault.

Le Ministre est entendu sur une nouvelle rédaction de l'art. 6.

M^r le Rapporteur donne lecture de ce nouveau texte ~~revisé~~ ~~et adopté~~:

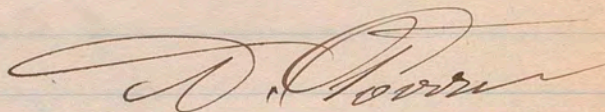
~~Le Conseil Supérieur de~~

Le texte est adopté à l'unanimité, après condition de M^r Poirier et Savary.

Le Président

Le Secrétaire

Ch. Midault



Séance du 2 Juillet 1908.

Président M^r Poirier; Secrétaire M^r Midault.

Présents: M^r Poirier, Ourme, Waddington, Savary et Midault et Cordélet,

et Esprit-Magnan.

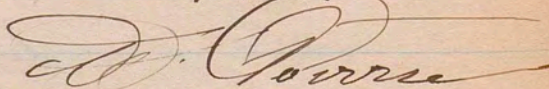
Après discussion, la Commission adopte le projet de loi adopté par la Chambre des Députés, ayant pour objet de modifier l'art. 623 de Code de Commerce et l'art. 13 de la loi du 8 X^{ème} 1883, tendant à la prolongation du mandat de juge.

M^r Savary est nommé rapporteur.

Le Secrétaire

Ch. Midault

Le Président



Séance du 7 juillet 1908

Président M^r Poirier - Secrétaire M^r Ourme

Présents M^r Poirier - Savary - Courtier, Cordélet, Fessard et Ourme.

Après discussions, la Commission

accepte le rapport de M^r Savary,
sur la Proposition de loi, votée par la
Chambre, tendant à la prolongation du
mandat des juges consulaire -

Le Président
D. Poivre

Le Secrétaire
C. Oursac

Le C^o s'est réuni le 30 juin 1910
Président M. Fournier

Secrétaire M. Savary

Après lecture et approbation du C^o d'ordre et
M. Savary rapp. sur le projet de loi
un projet de rapport sur l'état de la situation.

Le Président
D. Poivre

Le Secrétaire
Savary

Séance du Mardi 21 février 1910

Président : M. Fournier. Secrétaire adjoint : M. Savary.

Présents : M^{rs} Fournier, Oursac, Waddington, Savary, Fournier.

M. Savary est entendu dans la lecture d'un rapport sur une
proposition de loi de M. Martin et celle de M. Viguer, tendant
à l'urgence au vote à la colonne, et la seconde après un mod-
de variation sur une liste unique, et sur une modification
au sujet des délais de production et de publication des listes électorales
arrivées du délai de ballottage.

La commission, après discussion, adopte le maintien du vote au chef
de la section, et l'adoption d'une liste de variation unique.

Elle décide d'adopter le rapport de M. Savary

Le Président

Le Secrétaire

D. Poivre

Savary